



VILLE D'ANDRÉSY

en Yvelines

Direction Générale
LW/CD/HB

CONSEIL MUNICIPAL du 25 JANVIER 2023 LISTE des DELIBERATIONS APPROUVEES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANDRESY s'est réuni en séance ordinaire :

Le MERCREDI 25 JANVIER 2023 à 19 h 00 à l'Hôtel de Ville –
4 Boulevard Noël MARC

DELIBERATIONS

II-1 - DIRECTION GENERALE des SERVICES

01 - APPROBATION du PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 DECEMBRE 2022

PROCES-VERBAL APPROUVE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

02 - MODIFICATION du RÈGLEMENT INTÉRIEUR du CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

03 – OPPOSITION au PROJET de LIAISON RD 30 – RD 190 (PONT d'ACHERES)

DELIBERATION APPROUVEE par 25 VOIX POUR et 04 VOIX CONTRE

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	04 VOIX CONTRE et 01 ABSTENTION
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

II-2 – DIRECTION GENERALE ADJOINTE – SERVICES à la POPULATION

04 - VERSEMENT d'une SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à l'USEP de l'ECOLE ELEMENTAIRE de DENOVAL

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

II-3 – DIRECTION des FINANCES

05 - DETERMINATION des TARIFS 2024 de la TAXE LOCALE sur la PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

06 – RENOUVELLEMENT d'une LIGNE de TRESORERIE

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

II-4 – DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES des AFFAIRES JURIDIQUES des MARCHES et des SUBVENTIONS

07 - AUTORISATION de SIGNATURE d'AVENANTS N°1 pour les LOTS N° 1 – 2 et 4 du MARCHÉ RELATIF à L'IMPRESSION des SUPPORTS de COMMUNICATION

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER)	23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD)	05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA)	02 VOIX POUR

II-5 – DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES de l'AMENAGEMENT et de l'ENVIRONNEMENT

08 - AVIS du CONSEIL MUNICIPAL RELATIF au PROJET DE MODIFICATION GENERALE N°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL de la COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR des VOTANTS

MAJORITÉ (AER) 23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD) 05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA) 02 ABSTENTIONS

09 – APPROBATION de la CHARTE CHANTIER PROPRE et à FAIBLES NUISANCES

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER) 23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD) 05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA) 02 VOIX POUR

10 – CESSION d'une PARCELLE SISE LIEU-DIT « LE FOND des BEAUNES » CADASTREE AR 272

DELIBERATION APPROUVEE par un VOTE à l'UNANIMITE POUR

MAJORITÉ (AER) 23 VOIX POUR
OPPOSITION (AD) 05 VOIX POUR
OPPOSITION (NPCA) 02 VOIX POUR

Andrésey, le 26 janvier 2023
Le Maire,



Lionel WASTL

Les Secrétaires de Séance :

Mesdames Virginie SAINT-MARCOUX et Isabelle MADEC